



CC de Saulieu-Morvan (Siren : 242101442)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saulieu
Arrondissement	Montbard
Département	Côte-d'Or
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2004
Date d'effet	01/01/2004

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Maryse BOLLENGIER

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Place Charles de Gaulle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	21210 SAULIEU
Téléphone	03 80 64 77 44
Fax	03 80 64 77 44
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 416
-----------------------------	-------

Densité moyenne 20,15

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
21	Champeau-en-Morvan (212101398)	224
21	La Motte-Ternant (212104459)	150
21	La Roche-en-Brenil (212105258)	913
21	Molphey (212104228)	134
21	Rouvray (212105316)	501
21	Saint-Andeux (212105381)	120
21	Saint-Didier (212105464)	207
21	Saint-Germain-de-Modéon (212105480)	180
21	Saulieu (212105845)	2 430
21	Sincey-lès-Rouvray (212106082)	102
21	Thoisly-la-Berchère (212106298)	313
21	Villargoix (212106876)	142

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Reconnait d'intérêt communautaire pour la compétence action sociale (délibération du 24 mars 2016): à compter du 1er avril 2016, le soutien financier au recrutement de médecins généralistes salariés par le Centre hospitalier de la Haute Côte d'Or officiant sur le territoire communautaire (dans la limite d'un montant annuel déterminé par convention) et à compter du 1er juillet 2016, la gestion des établissements ou services d'accueil collectif es enfants de moins de 6 ans.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
définis dans le contrat de ville

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
<i>Autorité organisatrice de la mobilité</i>
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- <i>Valorisation touristique du territoire - instauration d'une taxe de séjour communautaire - création et gestion d'un office de tourisme communautaire qui assurera les missions suivantes : * accueil et information * promotion touristique du territoire - commercialisation de produits touristiques * animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire - Conduite de missions d'accompagnement techniques concourant au développement sur le territoire communautaire d'actions et de projets touristiques publics et privés - soutien financier aux manifestations sportives, touristiques et culturelles ayant une dimension communautaire : se déroulant dans plusieurs communes membres ou s'inscrivant dans une stratégie de développement touristique définie par les CC (OFFROAD GRANITIC MORVAN, manifestations et actions autour de la RN 6 historique, manifestations impliquant le parcours de cross équestre)</i>
Infrastructures
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
21	SM du pays de l'Auxois et du Morvan côte d'orien (200048544)		58 047
21	SM du bassin du Serein (200080323)	SM fermé	40 425
21	SI énergies Côte-d'Or (200049922)	SM fermé	292 238
21	SM du parc régional du Morvan (252106620)	SM ouvert	92 214

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)